

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 56 (1994)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

annoncer la couleur avec un Pin's à la boutonnière

«Que se passe-t-il à Weinfelden?» C'est la question que me pose le contrôleur dans le train qui conduit, en grand nombre, les délégués, membres d'honneur et leurs compagnes à Weinfelden pour l'Assemblée annuelle de l'ASETA. «La meilleure des choses pour éclairer sa lanterne est de lui donner le dernier numéro de *Schweizer Landtechnik*», pensais-je. Sitôt dit, sitôt fait. Et le contrôleur d'ajouter, la mine réjouie: «Je connais bien ce journal: nous le lisons toujours avec plaisir dans la ferme de mes parents. Mais comme je n'y vis plus, je ne le lis plus aussi régulièrement.» J'aurais volontiers offert un Pin's de l'ASETA à ce fils de paysan-contrôleur, mais je n'y ai pas pensé sur le moment. Ces «super» Pin's sont d'ailleurs en vente auprès de l'ASETA pour une thune la pièce, puisqu'avec un Pin's à la boutonnière, j'annonce la couleur.

Espérons que la ferme familiale saura garantir l'existence de la génération montante, une démarche également cautionnée par notre Association. L'ASETA a besoin de membres engagés et conscients de pouvoir compter sur une association qui représente leurs intérêts avec efficacité et qui les informe de mois en mois par son périodique «Technique Agricole». D'autres prestations de service touchent les conseils que l'Association accorde en matière de gestion d'exploitation, de technique voire d'informatique comme l'exposition de logiciels INFOLA (voir p. 2).

Nous reviendrons à l'Assemblée des délégués dans notre prochain numéro. Ci-après en bref, les points prédominants:

- Après la démission du Conseiller aux Etats Hans Uhlmann, les délégués ont élu le nouveau président central en la personne de Max Binder, Conseiller national zurichois. A l'issue de son élection, il s'exprime brièvement: «Je me réjouis d'accepter ce mandat et de siéger dans un comité qui ne représente pas des intérêts particuliers mais profite à toute l'agriculture.» Le Comité central élit Karl Gretenier, monteur-électricien diplômé et maître-agriculteur à la tête d'un domaine de 20 ha à Cham (ZG) au Comité directeur où il représentera notamment les sections de Suisse centrale.
- Toutes les prestations de service de l'ASETA, périodique de l'Association inclus, n'ont coûté, jusqu'ici qu'une cotisation modeste de 22 francs par membre. Il devenait inévitable d'adapter cette cotisation centrale surtout après d'importantes augmentations des frais d'impression et d'expédition de *Technique Agricole* et *Schweizer Landtechnik*. Les délégués ont approuvé une augmentation de la cotisation en deux temps soit 25 francs pour 1995 et 27 francs pour 1996. Ce procédé par étape résoudra le problème des sections qui auraient déjà fixé les montants pour l'année prochaine.
- Les délégués ont adopté une résolution à l'adresse du Conseil fédéral concernant la suppression des ristournes douanières à partir de 1996 ce qui signifie une perte de revenus de 70 millions de francs pour l'agriculture suisse. Succès partiel pour l'Association dans la question des Jeeps, Land-Rover, Patrol et autres, attelés à des remorques agricoles (voir détails p. 11).

Ueli Zweifel

Sommaire

Editorial	1
INFOLA	
– Exposition de logiciels	2
– Comment s'y retrouver dans le dédale de l'informatique?	3
– Quel est le PC le mieux adapté à mon entreprise?	4
– L'informatique de tous les jours	18
Actualités	
– Taxe sur le CO ₂	5
– Nouveau management chez ESA	5
– Recyclage du catalyseur	9
– Technique agricole – Technique communale	10
Technique des champs	
– Pöttinger mise sur de hautes performances	6
Revue des produits	
ASETA	
– 4x4: Délai transitoire	11
– Cercles d'échange en vogue	15
– Cercles d'échange en Suède	16
Foires et expositions	
– OLMA	13
Nouvelles des sections	
– VD: cat. G	14
Rapport FAT no 447	
– Séchage de l'herbe au moyen d'une pompe à chaleur	20
Impressum	
	5

Page de couverture:

Les 4 et 5 novembre, l'INFOLA 94 aura lieu à Riniken. Une bonne possibilité de s'informer sans engagement sur les logiciels utilisés en agriculture. (Photo: Zw.)